

La deuxième question qui a retenu une part croissante de l'attention ces dernières années et qui mérite d'être étudiée ici, c'est la désignation du Yukon comme onzième province du Canada. Je veux d'abord préciser que je suis entièrement d'accord pour que les habitants du Yukon aient le droit de prendre leurs propres décisions à propos des questions qui les concernent directement. Ce n'est pas ce qui se passe actuellement dans bien des régions et j'appuierai toute initiative visant à modifier la loi sur le Yukon pour élargir la responsabilité du gouvernement de ce territoire. Toutefois, je ne suis pas prêt à demander le statut de province pour le Yukon avant de savoir au préalable quelles ententes financières pourront être conclues avec le gouvernement du Canada et sans avoir discuté et débattu longuement des résultats possibles de l'indépendance.

● (1440)

L'honorable chef de l'opposition officielle de l'autre endroit a récemment visité le Yukon et il a promis le statut de province au cours de son premier mandat comme chef du pays. Il n'a joint aucune condition ou clause à sa déclaration. A mon avis, il pourrait être désastreux pour le Yukon d'obtenir le statut de province pour le moment. En fait, le financement des services offert par le gouvernement du Canada par l'entremise du gouvernement territorial pourrait être réduit radicalement en raison d'un manque de revenu provenant des ressources.

Je serais extrêmement malheureux de voir les habitants du Yukon forcés de vendre les ressources inestimables de leur vaste territoire au plus offrant, donnant ainsi lieu au pillage de cette région afin de maintenir un niveau de vie auquel ils se sont habitués, grâce à la stabilité et au financement offerts par le gouvernement fédéral.

Le Yukon est un territoire égal à l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique, comptant seulement 22,000 habitants, soit environ 8,000 de moins que la ville de Prince-Albert, en Saskatchewan. De ce nombre, environ 5,000 ou 6,000 sont des autochtones; environ 5,500 ont moins de 18 ans et parmi les 11,000 autres, un fort pourcentage réside au Yukon depuis moins de 5 ans.

Pour être efficace, l'assemblée législative provinciale nécessiterait au moins 25 à 30 députés. Lors des dernières élections territoriales, tenues en 1974, 6,145 personnes au total ont voté. Il est possible que les habitants du Yukon éliraient les députés de l'assemblée législative avec seulement 75 voix et, en fait, un cabinet de 10 ministres pourrait être formé, en théorie, s'ils récoltaient seulement 700 ou 800 voix. Ceci voudrait dire, de fait, que tout groupe de pression influent, tel que l'industrie minière, le secteur du travail ou les défenseurs de nos ressources naturelles, pourrait, avec très peu d'efforts et d'organisation, contrôler la province. Avec l'appui de quelque 700 ou 800 personnes, ils pourraient en théorie contrôler et gouverner le Yukon au détriment de tous les autres habitants du district et, de fait, de tous les autres Canadiens.

Sans une préparation et une planification adéquates, il y aurait une période de transition très difficile et peut-être une dépression économique au Yukon pendant quelques années. Pendant cette période, des spéculateurs et des entrepreneurs étrangers pourraient envahir le Yukon en grand nombre et, disposant de capitaux importants, acheter tout le secteur. Lorsque les quelque 22,000 habitants, dont un grand nombre sont des itinérants, constateront que leur système d'éducation

ne peut être financé, que leur système de bien-être social ne peut être financé, que les routes ne peuvent être entretenues et que dans bien des secteurs les installations de loisir ne peuvent être maintenues ou desservies correctement, alors je prédis qu'ils seront prêts à conclure des accords financiers qui, à la longue, ne seraient pas profitables pour le Yukon ou pour le Canada dans son ensemble.

Sommes-nous prêts à accorder le statut de province avant qu'il y ait une population permanente qui se soit engagée à travailler pour le futur du Yukon et qui soit prête et apte à participer activement au processus démocratique? En ce qui me concerne, je ne le suis pas.

Une autre question à résoudre avant que le statut de province puisse devenir réalité intéresse le rôle des Indiens au Yukon. Il ne s'agit pas de déterminer s'il convient d'accorder le statut de province mais plutôt de décider quant il convient de le faire.

Je suggérerais donc à l'honorable chef de l'opposition officielle de l'autre endroit qu'il reste encore plusieurs questions à résoudre avant que le Yukon puisse devenir une province «au cours de son premier mandat». La seule chose qui me rassure c'est que son «premier mandat» est de toute vraisemblance tellement éloigné que le Yukon aura tout le temps voulu pour planifier adéquatement son passage au statut de province.

La troisième question que j'aimerais aborder aujourd'hui concerne le pipe-line de gaz naturel qui a fait l'objet d'une grande publicité et qui doit relier Prudhoe Bay en Alaska aux 48 États américains, en passant par le territoire du Yukon et l'Alberta. Afin qu'il n'y ait aucun malentendu, je précise que ce pipe-line est une entreprise américaine devant apporter du gaz américain aux Américains. Il ne servira pas à transporter du gaz du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort aux marchés canadiens.

Nous avons toujours accueilli d'un bon œil le développement par le passé et nous continuerons à le faire. Toutefois, les développements futurs devront se conformer à notre milieu social, politique et économique. Ils devront en outre être d'un profit réel pour les habitants du Yukon. Nous reconnaissons le fait que les régions très peuplées de notre continent ont besoin d'une partie des grandes réserves énergétiques du Nord. Les pipe-lines ont été une partie intégrante de l'histoire du Yukon et sont une composante courante de notre vie de tous les jours. On a déjà fait des progrès satisfaisants au Yukon et nos services actuels pourraient être adaptés à de nouveaux besoins. Cependant, si l'on veut faire passer des pipe-lines sur notre territoire, il faut nous offrir des garanties appropriées et nous devons recevoir une juste part des avantages. Le Yukon constitue une réalité économique et politique et il doit être considéré comme tel.

Je l'ai déjà dit publiquement, et je désire le répéter maintenant: à moins que les habitants du Yukon n'en retirent un avantage direct et important, nous ne voulons pas que l'on construise un pipe-line au Yukon; à moins que les Canadiens n'en retirent un avantage direct et durable, le gouvernement canadien ne devrait pas accepter que ses terres, ses services et ses ressources soient utilisés de cette manière.